

Direction de la santé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur N° 2022/204

093-219300068-20221227-2022204-AU

Accusé certifié exécutoire

D É C I S I O N

Réception par le préfet : 24/01/2023

Publication : 24/01/2023

Objet : Contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Chansons à la volée »

Le Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu le code de la commande publique, en vigueur depuis le 1er avril 2019, et notamment son article R2122-8 ;

Vu la délibération du 15 novembre 2018 portant modification de la délégation de compétences du conseil municipal au Maire au titre l'article L2122-22 ;

Considérant que l'association Compagnie le Pli de la Voix assurera un spectacle intitulé « Globe-Trottinette » dans le centre de PMI Adelaïde LAHAYE.

Considérant que la prestation offerte par l'association Compagnie le Pli de la Voix répond aux attentes pédagogiques des centres de PMI ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : APPROUVE le contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Chansons à la volée » avec l'association Compagnie le Pli de la Voix, Maison des Associations, 61 rue Voltaire, 93100 Montreuil, pour un montant de 770,00 € TTC dans le centre de PMI Adelaïde LAHAYE.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense est inscrite au budget communal 2022.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Seine Saint-Denis, à Monsieur le Comptable public de Montreuil, et sera inscrite au registre des décisions et des arrêtés. Il en sera par ailleurs rendu compte au Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

ARTICLE 4 : La présente décision est susceptible d'un recours gracieux auprès de l'autorité administrative compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil, dans les deux mois de sa notification.

Fait à Bagnolet, le 27 décembre 2022.

Le Maire Pour le Maire absent et par délégation,

Tony DI MARTINO


Mme Emilie TRIGO,
4ème Adjointe au Maire